

Si vous ne pouvez pas voir ce message,
vous pouvez le visualiser en ligne ici



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 15/10/2020

A NE PAS MANQUER

“ Atelier juridique : Gestion d'un dossier de maladie professionnelle ”

Nous organisons un atelier juridique jeudi **22 octobre de 9h à 12h** sur le thème "**Gestion d'un dossier de maladie professionnelle**", il sera animé par Sylvie DUMILLY, Chef de service Protection sociale de base - retraite complémentaire. Vous pouvez assister à cet atelier en présentiel ou par visioconférence.

La gestion d'un dossier de maladie professionnelle peut constituer une réelle difficulté pour l'entreprise. L'objectif de cet atelier est donc de **présenter le dispositif de réparation des maladies professionnelles** et de permettre ainsi aux entreprises de **disposer d'outils pour une meilleure gestion de ces dossiers**.



LES ATELIERS JURIDIQUES

en présentiel ou en visio

» **Plus d'infos**

NOS ACTUS

“ Réunion filière automatisme ”



Pour répondre aux besoins des entreprises (groupes et PME) l'UIMM Côte d'Or et son réseau ont travaillé en ce début d'année sur le **projet de formation en automatisme**, afin de le déployer dès à présent.

Si vous êtes concernés par des difficultés de recrutement, des besoins de formation dans ce domaine, nous vous invitons à **une réunion d'information le mardi 20 octobre à 8h30**. Lors de cette réunion vous seront présentés les programmes de formation, ainsi que les CQPM associés et le projet de licence professionnelle en automatisme. Cette réunion vous est proposée en présentiel au Pôle d'excellence en robotique ou en distanciel.

» **Infos et inscription : vmacheret@maisondesentreprises.com**



“ Covid-19 : Report de paiement de la taxe foncière 2020 ”

Par communiqué de presse du 12 octobre, Bruno Le Maire et Olivier Dussopt annoncent une **mesure exceptionnelle de report de trois mois du paiement des taxes foncières prévu le 15 octobre** pour les entreprises touchées par les nouvelles mesures sanitaires. Sont visées par le dispositif les **entreprises propriétaires-exploitantes** de leur local commercial ou industriel qui se trouveraient en difficulté pour payer leur taxes foncières.



» Lire le communiqué

“ Formation : La maladie et l'inaptitude ”



Défi 2 Conseil vous propose une journée de formation le **jeudi 19 novembre** sur le thème « **la maladie et l'inaptitude** ». **Objectifs** : identifier les différentes situations d'absence et savoir les gérer, maîtriser les obligations de l'employeur en matière d'inaptitude et de reclassement et mesurer l'impact de la jurisprudence et des risques encourus en cas de non-respect des procédures.

“ La rubrique emploi ”

Ces candidats sont à la recherche d'un poste :

- en **Communication, Marketing ou Commercial**, en tant qu'Assistante Communication, Chargée de Communication, Assistante chef de produits ou encore en support d'équipe commerciale.
- de **Chef de projet ou Responsable R&D** (mécanique, matériaux...) dans une entreprise industrielle. Plus de 20 ans d'expérience en R&D.
- en **alternance** pour un **Bachelor Responsable Marketing et Expérience Client**.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Camille Delhomme au 03 80 77 85 12 ou par mail à l'adresse cdelhomme@maisondesentreprises.com

“ Bureaux à louer à la Maison des Entreprises ”

Située au cœur du Parc Technologique, à proximité de la Toison d'Or et du Parc d'activités Valmy, la Maison des Entreprises possède des bureaux à louer. Au total, **6 bureaux entre 14 et 40m² sont disponibles à la location, en lot ou séparément.**

La Maison des Entreprises vous assure un accès à toutes ses prestations : **sécurité, entretien des locaux, accès aux salles de réunion, parking gratuit, accueil et standard téléphonique...**

Pour plus d'informations, contactez-nous au 03 80 77 85 77



“ Recherche de solution de reprise pour la SAS EOLANE MONTCEAU ”



L'entreprise **SAS EOLANE MONTCEAU** située à Montceau Les Mines en Saône-et-Loire (71) **recherche une solution de reprise** dans le cadre de son redressement judiciaire prononcé par jugement du Tribunal de Commerce de CHALON SUR SAONE (71) le 30 septembre 2020.

Vous trouverez toutes les informations en cliquant sur le lien.

» **Plus d'infos**



Suivez-nous !

Twitter

LinkedIn

Facebook



UIMM 21

Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01
Contact:
uimm21@maisondesentreprises.com
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : uimm21@maisondesentreprises.com
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à uimm21@maisondesentreprises.com